

# CIPPA

## Coordination Internationale entre Psychothérapeutes Psychanalystes s'occupant de personnes avec Autisme (loi 1901)

*Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11754489275*

*Présidente : M. D. Amy (Paris) [dominiqueamy@hotmail.com](mailto:dominiqueamy@hotmail.com)*

*Vice-Présidentes : S. Messeca (Naples) ; Pr. M. Rhode (Londres) ;*

*Secrétariat général : G. Haag (CIPPA), 81 rue Falguière, 75015 Paris*

*☐ : 01 47 83 29 84 ; [sogegesi75@yahoo.fr](mailto:sogegesi75@yahoo.fr)*

*Site d'informations générales : <http://old.psynem.org/Cippa/index.asp>*

## Décembre 2011

*Marie Dominique Amy, présidente, Geneviève Haag, secrétaire générale,  
Armelle Barral, secrétaire générale adjointe,*

Dans le contexte des remous causés autour de l'approche psychanalytique de l'autisme par la sortie du film "**Le MUR**", la CIPPA a souhaité constituer un dossier rétablissant la vérité autour des pratiques telles que ses membres les proposent dans **un esprit de constante articulation avec les autres approches** : stratégies éducatives, scolarité et approches rééducatives telles que l'orthophonie, la psychomotricité, l'ergothérapie etc..

Nous insistons également sur le travail de jonction effectué entre nos propres recherches, celles des sciences cognitives, des neurosciences, et de la génétique.

Nous ne nous reconnaissons en aucune façon dans les dénaturations des rush apportées au montage et particulièrement en ce qui concerne la culpabilisation des mères.

**Notre travail s'inscrit dans une démarche toujours intégrative et jamais exclusive des autres apports.**

Les Prs Golse, Danon Boileau et Delion, membres de la CIPPA, ainsi que le Dr Loisel-Buet, pédopsychiatre, non membre de la CIPPA, font dans les pages qui suivent un récit circonstancié de la manière dont ce tournage leur a été proposé, des séances d'enregistrement et du détournement de leurs propos.

D'autre part, la présidente de la CIPPA, Marie Dominique Amy, a été sollicitée personnellement à titre d'expert pour répondre aux questions posées par la HAS concernant l'argumentaire et les recommandations proposées. La CIPPA a répondu au titre associatif à la consultation publique lancée par la HAS sur le document provisoire. Le travail considérable et remarquable proposé par les experts a été apprécié par nous à sa juste valeur. Toutefois, certaines de ces recommandations nous ont donné le sentiment qu'il pouvait y avoir dans l'esprit de certains experts et de certaines évaluations une méconnaissance de ce qu'apporte la psychanalyse telle que la CIPPA en fait usage auprès des personnes atteintes de TED.

La CIPPA a rassemblé 400 membres depuis 2004 de divers pays : adhérents psychanalystes et membres associés : éducateurs, enseignants, orthophonistes, psychomotriciens et autres travaillant auprès des personnes atteintes de TED.

Voir le livre de nos adhérentes : A. Y. Lenfant et de C. Leroy, "Autisme : l'accès aux apprentissages", Dunod, 2011